

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Commission des affaires étrangères

PE416.392v02-00

17.12.2008

AMENDEMENTS

1 - 39

Projet de rapport
José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra
(PE414.186v01-00)

concernant une proposition de recommandation du Parlement européen à l'intention du Conseil sur un partenariat stratégique UE-Mexique (2008/2289(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Willy Meyer Pleite

Proposition de recommandation
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

– vu sa résolution du 11 octobre 2007 sur les meurtres de femmes (féminicides) au Mexique et en Amérique centrale et le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre ce phénomène¹,

Or. en

Amendement 2
Raimon Obiols i Germà

Proposition de recommandation
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

– vu sa résolution du 23 janvier 2006 sur la clause relative aux droits de l'homme et à la démocratie contenue dans les accords de l'Union européenne,

Or. es

Amendement 3
Luis Yañez-Barnuevo García

Proposition de recommandation
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

A bis. considérant que le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme constitue un élément essentiel du partenariat stratégique,

¹ JO C 227 E du 4.9.2008, p. 140.

Amendement 4
Luis Yañez-Barnuevo García

Proposition de recommandation
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

F bis. considérant que lors du sommet de Lima (mai 2008), l'Union européenne et le Mexique ont souligné l'évolution positive des flux commerciaux et des investissements dans le cadre de l'accord de partenariat,

Or. es

Amendement 5
Willy Meyer Pleite

Proposition de recommandation
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

F bis. considérant que la nature juridiquement contraignante de la clause relative aux droits de l'homme et à la démocratie doit être respectée,

Or. en

Amendement 6
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

G bis. considérant que le déséquilibre économique et social s'est en parallèle aggravé, que la balance commerciale s'est

inversée et est désormais fortement en faveur de l'Union européenne, que l'investissement direct européen est très concentré dans quelques secteurs ayant peu de liens avec les économies locales et crée peu d'emplois, et qu'il est urgent d'encourager l'emploi et de promouvoir les petites et moyennes entreprises,

Or. es

Amendement 7
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

G ter. considérant l'analyse des raisons de la crise et le problème de la déstructuration et de l'insécurité régnant dans le pays, repris dans le document de stratégie sur le Mexique 2007-2013 de l'Union européenne,

Or. es

Amendement 8
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

G quater. considérant que la proposition d'un partenariat stratégique coïncide avec une crise financière et économique mondiale, qu'au cours des prochains mois, quelque trois millions de Mexicains résidant et travaillant aux États-Unis rentreront au pays, d'après les données de la CEPAL, et devront être intégrés dans le tissu social et économique du Mexique,

Or. es

Amendement 9
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Considérant G quinquies (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

G quinquies. considérant que les nombreuses recommandations du Bureau de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme au Mexique ne sont toujours pas respectées,

Or. es

Amendement 10
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Considérant G sexies (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

G sexies. considérant que la clause relative aux droits de l'homme et à la démocratie, qui fait partie intégrante de l'accord de partenariat, doit être non seulement un principe, mais aussi un instrument, et qu'elle doit être appliquée par les deux parties,

Or. es

Amendement 11
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Considérant G septies (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

G septies. considérant la demande de la société civile sans but lucratif de créer des mécanismes et instances destinés à intégrer structurellement leur voix dans

les relations bilatérales,

Or. es

Amendement 12
Luis Yañez-Barnuevo García

Proposition de recommandation
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

I bis. considérant que les processus d'intégration politique et économique, la progression croissante de la mondialisation économique et l'importance du débat sur la démocratie, sur les droits de l'homme et sur l'environnement, entre autres, ont changé les priorités à l'ordre du jour des deux régions,

Or. es

Amendement 13
Raimon Obiols i Germà

Proposition de recommandation
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

I bis. considérant que le caractère contraignant de la clause relative aux droits de l'homme et à la démocratie doit être respecté,

Or. es

Amendement 14
José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point b

Proposition de recommandation

b) demande que dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique soit prévue l'organisation de sommets entre l'Union européenne et le Mexique, comme c'est le cas avec les États-Unis, la Russie, la Chine et le Brésil,

Amendement

b) demande que dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique soit prévue l'organisation de sommets **annuels** entre l'Union européenne et le Mexique, comme c'est le cas avec les États-Unis, la Russie, la Chine et le Brésil,

Or. es

Amendement 15

Vladko Todorov Panayotov

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point c

Proposition de recommandation

c) est convaincu que cette association stratégique donnera un nouvel élan à l'accord global UE-Mexique dans ses différents domaines, ainsi qu'à ses aspects politiques, environnementaux, socio-économiques et en matière de sécurité,

Amendement

c) est convaincu que cette association stratégique donnera un nouvel élan à l'accord global UE-Mexique dans ses différents domaines, ainsi qu'à ses aspects politiques, environnementaux, socio-économiques et en matière **de lutte contre le trafic de drogues et** de sécurité,

Or. en

Amendement 16

Luis Yañez-Barnuevo García

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point c

Proposition de recommandation

c) est convaincu que cette association stratégique donnera un nouvel élan à l'accord global UE-Mexique dans ses différents domaines, ainsi qu'à ses aspects politiques, environnementaux, socio-économiques et en matière de sécurité,

Amendement

c) est convaincu que cette association stratégique donnera un nouvel élan à l'accord global UE-Mexique dans ses différents domaines, ainsi qu'à ses aspects politiques, environnementaux, socio-économiques et en matière **de coopération**

technique et culturelle et de sécurité,

Or. es

Amendement 17

Raimon Obiols i Germà

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point c

Proposition de recommandation

c) est convaincu que cette association stratégique donnera un nouvel élan à l'accord global UE-Mexique dans ses différents domaines, ainsi qu'à ses aspects politiques, environnementaux, socio-économiques et en matière de sécurité,

Amendement

c) est convaincu que cette association stratégique donnera un nouvel élan à l'accord global UE-Mexique dans ses différents domaines, ainsi qu'à ses aspects politiques (*y compris les droits de l'homme*), environnementaux, socio-économiques et en matière de sécurité,

Or. es

Amendement 18

Willy Meyer Pleite

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

c bis) souhaite que le volet commercial repose sur le traitement d'égal à égal, la solidarité, le dialogue et le respect des caractéristiques particulières du Mexique et de l'Union européenne,

Or. es

Amendement 19
Emilio Menéndez del Valle

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

c bis) réitère son soutien au gouvernement mexicain et au président Calderón dans leur mission essentielle visant à assainir certaines institutions de l'État, dans le district fédéral et dans d'autres parties du pays, dont le degré de corruption et de détérioration fonctionnelle et organisationnelle non seulement affecte le prestige du Mexique, mais menace aussi le développement institutionnel normal de l'État et plonge souvent la société dans la détresse,

Or. es

Amendement 20
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

c bis) demande que le partenariat stratégique UE-Mexique se concentre sur les problèmes qui se sont accumulés et intensifiés depuis l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat, tout d'abord grâce à des programmes de lutte contre l'impunité et contre la violation des droits de l'homme, comprenant une forte dimension de genre, et en faveur du renforcement d'une justice indépendante,

Or. es

Amendement 21

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point e

Proposition de recommandation

e) souhaite que soient élaborées des orientations claires sur le meilleur moyen de travailler en étroite collaboration afin de favoriser le multilatéralisme effectif et de renforcer la capacité des Nations unies à maintenir et consolider la paix de même que de faire face, dans le cadre du droit international, aux menaces communes pour la paix et la sécurité, y compris le trafic de drogues et d'armes, le crime organisé, le terrorisme et *les mafias qui tirent profit de l'immigration illégale*, conformément à la déclaration de Lima;

Amendement

e) souhaite que soient élaborées des orientations claires sur le meilleur moyen de travailler en étroite collaboration afin de favoriser le multilatéralisme effectif et de renforcer la capacité des Nations unies à maintenir et consolider la paix de même que de faire face, dans le cadre du droit international, aux menaces communes pour la paix et la sécurité, y compris le trafic de drogues et d'armes, le crime organisé, le terrorisme et *la traite des êtres humains*, conformément à la déclaration de Lima,

Or. es

Amendement 22

Erika Mann

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point e

Proposition de recommandation

e) souhaite que soient élaborées des orientations claires sur le meilleur moyen de travailler en étroite collaboration afin de favoriser le multilatéralisme effectif et de renforcer la capacité des Nations unies à maintenir et consolider la paix de même que de faire face, dans le cadre du droit international, aux menaces communes pour la paix et la sécurité, y compris le trafic de drogues et d'armes, le crime organisé, le terrorisme et *les mafias qui tirent profit de l'immigration illégale*, conformément à la déclaration de Lima;

Amendement

e) souhaite que soient élaborées des orientations claires sur le meilleur moyen de travailler en étroite collaboration afin de favoriser le multilatéralisme effectif et de renforcer la capacité des Nations unies à maintenir et consolider la paix de même que de faire face, dans le cadre du droit international, aux menaces communes pour la paix et la sécurité, y compris le trafic de drogues et d'armes, le crime organisé, le terrorisme et *la traite des êtres humains*, conformément à la déclaration de Lima,

Or. en

Amendement 23
Raimon Obiols i Germà

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point e

Proposition de recommandation

e) souhaite que soient élaborées des orientations claires sur le meilleur moyen de travailler en étroite collaboration afin de favoriser le multilatéralisme effectif et de renforcer la capacité des Nations unies à maintenir et consolider la paix de même que de faire face, dans le cadre du droit international, aux menaces communes pour la paix et la sécurité, y compris le trafic de drogues et d'armes, le crime organisé, le terrorisme et les mafias qui tirent profit de l'immigration illégale, conformément à la déclaration de Lima;

Amendement

e) souhaite que soient élaborées des orientations claires sur le meilleur moyen de travailler en étroite collaboration afin de favoriser le multilatéralisme effectif et de renforcer la capacité des Nations unies à maintenir et consolider la paix ***ainsi qu'à respecter les droits de l'homme***, de même que de faire face, dans le cadre du droit international, aux menaces communes pour la paix et la sécurité, y compris le trafic de drogues et d'armes, le crime organisé, le terrorisme et les mafias qui tirent profit de l'immigration illégale, conformément à la déclaration de Lima,

Or. es

Amendement 24
Willy Meyer Pleite

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

e bis) pense que le partenariat renforcé offre la possibilité de discuter de la manière de rendre la clause relative aux droits de l'homme et à la démocratie plus opérationnelle, notamment en développant la dimension positive de cette clause, ce qui implique l'adoption de mesures efficaces pour contribuer au respect des droits de l'homme au sein des parties respectives et par celles-ci, prévoir une évaluation et un suivi continu de la mise en œuvre de l'accord en ce qui concerne le respect des droits de l'homme

et adopter une approche axée sur les droits de l'homme lors de la mise en œuvre de tous les aspects de l'accord,

Or. en

Amendement 25
Willy Meyer Pleite

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point e ter (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

e ter) invite à étendre la clause relative aux droits de l'homme de sorte qu'elle soit intégrée aux prochains accords sectoriels entre l'UE et le Mexique,

Or. en

Amendement 26
Vladko Todorov Panayotov

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point f

Proposition de recommandation

Amendement

f) exprime à cet égard son appui au gouvernement mexicain pour ses contributions aux travaux des Nations unies et pour sa lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée,

f) exprime à cet égard son appui au gouvernement mexicain pour ses contributions aux travaux des Nations unies et pour sa lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée, *en particulier en ce qui concerne le nombre croissant de victimes du trafic et de la consommation de drogues,*

Or. en

Amendement 27

Luis Yañez-Barnuevo García

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point f

Proposition de recommandation

f) exprime à cet égard son appui au gouvernement mexicain pour ses contributions aux travaux des Nations unies et pour sa lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée,

Amendement

f) exprime à cet égard son appui au gouvernement mexicain pour ses contributions aux travaux des Nations unies et pour sa lutte contre le trafic de drogues, **le terrorisme international** et la criminalité organisée,

Or. es

Amendement 28

Luis Yañez-Barnuevo García

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

f bis) est convaincu que ce partenariat stratégique contribuera à mettre un terme aux féminicides, aux lapidations, aux mutilations sexuelles et aux autres formes d'agression physique contre les femmes, ainsi qu'à garantir pleinement les droits sexuels et génésiques de celles-ci,

Or. es

Amendement 29

Willy Meyer Pleite

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

f bis) croit qu'il faut adapter les politiques

migratoires de l'Union européenne en vue de valoriser les ressources humaines et les échanges de population entre l'UE et le Mexique, en évitant de le faire d'un point de vue sécuritaire; pense que les questions d'immigration doivent se concentrer sur l'amélioration de l'intégration des populations immigrées,

Or. es

Amendement 30
Willy Meyer Pleite

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

g bis) en particulier, appelle à une coopération renforcée et à des progrès de la part des deux parties sur les questions cruciales des droits de l'homme, telles que les droits des populations indigènes et des minorités, les droits des migrants, les droits du travail – et en particulier la ratification de la convention 169 de l'OIT -, la violence et la discrimination à l'encontre des femmes, le respect des libertés civiles dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et la protection des défenseurs des droits de l'homme,

Or. en

Amendement 31
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

g bis) suggère la création d'un comité consultatif mixte et d'un observatoire social, afin de donner à la société civile sans but lucratif la possibilité formelle et structurée d'évaluer les conséquences des mesures dans le cadre du partenariat stratégique, au niveau social, économique, des droits de l'homme et de l'environnement, et de formuler les recommandations pertinentes,

Or. es

Amendement 32

Vladko Todorov Panayotov

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point h

Proposition de recommandation

h) souligne la nécessité que ledit partenariat stratégique devienne un instrument qui renforce la coopération entre les deux parties au sein des institutions internationales que sont notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OCDE, le G20, le G8+G5, afin de rechercher des solutions à la crise financière mondiale, dans la droite ligne de la déclaration de San Salvador,

Amendement

h) souligne la nécessité que ledit partenariat stratégique devienne un instrument qui renforce la coopération entre les deux parties au sein des institutions internationales que sont notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OCDE, le G20, le G8+G5, afin de rechercher des solutions à la crise financière mondiale ***et d'apporter une réponse commune en vue de restaurer la confiance dans les institutions financières***, dans la droite ligne de la déclaration de San Salvador,

Or. en

Amendement 33
Raül Romeva i Rueda

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

h bis) déplore que l'UE ait utilisé l'accord global UE-Mexique comme tremplin pour pénétrer sur le marché des États-Unis, contribuant ainsi davantage à la destruction du tissu industriel du Mexique, et estime qu'il est nécessaire d'inverser les effets négatifs de l'accord global UE-Mexique, notamment sur les petites entreprises et les emplois décents; demande par conséquent que le tissu industriel interne soit reconstruit de toute urgence,

Or. en

Amendement 34
Vladko Todorov Panayotov

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point i

Proposition de recommandation

Amendement

i) souligne l'importance qu'il y a d'identifier les coïncidences afin d'élaborer une stratégie commune ambitieuse en matière de lutte contre le changement climatique, dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le changement climatique qui se tiendra en 2009 à Copenhague,

i) souligne l'importance qu'il y a d'identifier les coïncidences afin d'élaborer une stratégie commune ambitieuse en matière de lutte contre le changement climatique, dans la perspective de la conférence des Nations unies sur le changement climatique qui se tiendra en 2009 à Copenhague ***et de la conclusion d'un accord global,***

Or. en

Amendement 35
Vladko Todorov Panayotov

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de recommandation

Amendement

i bis) réclame instamment des efforts plus cohérents afin de promouvoir le transfert scientifique et technologique, en vue de stimuler une véritable coopération dans la lutte contre le changement climatique et d'améliorer la protection de l'environnement,

Or. en

Amendement 36
Erika Mann

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point j

Proposition de recommandation

Amendement

j) demande qu'un dialogue complet et structuré soit davantage développé au sujet de la migration, qu'elle soit légale ou clandestine, ainsi que sur les liens existant entre migrations et développement, d'après les expériences du Mexique et de l'Union européenne en la matière, et dans la droite ligne de la déclaration de Lima,

supprimé

Or. en

Amendement 37
Luis Yañez-Barnuevo García

Proposition de recommandation
Paragraphe 1 – point k

Proposition de recommandation

k) demande que soient réaffirmés les engagements en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et que soit rappelée l'importance de travailler en étroite collaboration en ce qui concerne les questions liées à la cohésion sociale et à la lutte contre la pauvreté,

Amendement

k) demande que soient réaffirmés les engagements en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et que soit rappelée l'importance de travailler en étroite collaboration en ce qui concerne les questions liées à la cohésion sociale, **à l'équité entre les sexes, au changement climatique, au développement durable, à la lutte contre le terrorisme international, au trafic de drogues et à la délinquance, à la sécurité alimentaire** et à la lutte contre la pauvreté,

Or. es

Amendement 38

Erika Mann

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point 1

Proposition de recommandation

l) demande que des dispositions soient prises pour faire en sorte que les institutions de l'Union et le gouvernement mexicain fournissent des informations régulières et exhaustives au Parlement européen **et à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine** sur l'état d'avancement du partenariat stratégique et le suivi des travaux réalisés dans ce cadre;

Amendement

l) demande que des dispositions soient prises pour faire en sorte que les institutions de l'Union et le gouvernement mexicain fournissent des informations régulières et exhaustives au Parlement européen sur l'état d'avancement du partenariat stratégique et le suivi des travaux réalisés dans ce cadre;

Or. en

Amendement 39

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra

Proposition de recommandation

Paragraphe 1 – point 1

Proposition de recommandation

1) demande que des dispositions soient prises pour faire en sorte que les institutions de l'Union et le gouvernement mexicain fournissent des informations régulières et exhaustives au Parlement européen *et* à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine sur l'état d'avancement du partenariat stratégique et le suivi des travaux réalisés dans ce cadre;

Amendement

1) demande que des dispositions soient prises pour faire en sorte que les institutions de l'Union et le gouvernement mexicain fournissent des informations régulières et exhaustives au Parlement européen, à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine *et à la commission parlementaire mixte UE-Mexique* sur l'état d'avancement du partenariat stratégique et le suivi des travaux réalisés dans ce cadre;

Or. es